



2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT 1

LA VIE ASSOCIATIVE 2 À 7

QUI SOMMES-NOUS ? 2

LA GOUVERNANCE 4

L'ÉQUIPE 7

LES MISSIONS 8 À 21

L'ACCÈS AUX SOINS 8

L'ORGANISATION DES PARCOURS 10

LA PRÉVENTION 15

LA QUALITÉ ET PERTINENCE DES SOINS 18

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
LIBÉRAUX ET L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 20

LA PRÉPARATION À LA GESTION D'UNE SITUATION
SANITAIRE EXCEPTIONNELLE 21

CONCLUSION 22

NOUS CONTACTER 23

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

"L'année 2025 s'achève, laissant derrière elle le souvenir d'un exercice particulièrement exigeant. Nous avons dû naviguer dans un contexte socio-économique complexe, marqué par **une aggravation des inégalités territoriales d'accès aux soins** dans nos campagnes et nos petites agglomérations.

Face aux délais de prise en charge qui s'allongent et au vieillissement de la population, la réalité du terrain nous a rappelé l'urgence de notre mission. Face à cette France à deux vitesses, où le code postal détermine trop souvent la qualité de la couverture santé, nous avons redoublé d'efforts pour **maintenir le lien, orienter et accompagner** ceux que le système essoufflé laisse de côté.

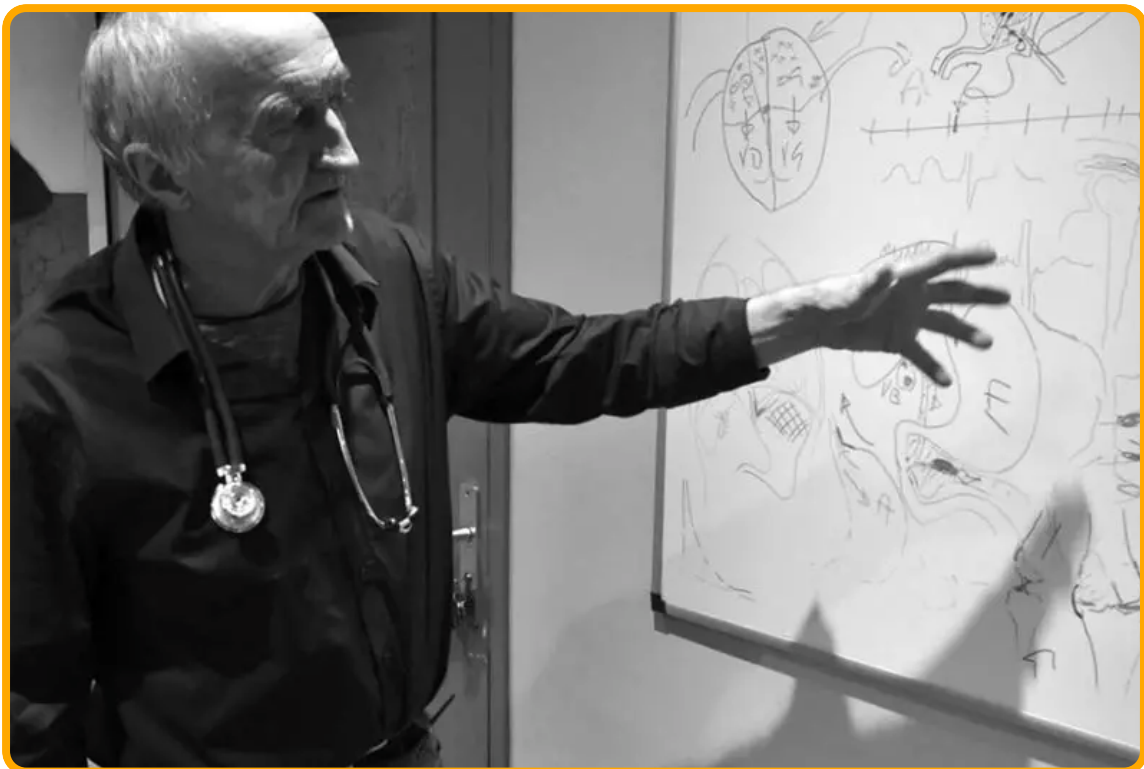
Nos défis :

- Répondre à la **demande d'accompagnement de patients** de plus en plus isolés ou éloignés des structures de soins traditionnelles.
- Composer avec la **tension des ressources** générée par les besoins croissants du terrain et les moyens qu'il nous faut constamment pérenniser.
- Faire face à un impératif de **préserver les acteurs de première ligne** face à la détresse sociale et sanitaire.

Malgré ces vents contraires et grâce à votre soutien, **nous avons su proposer des solutions concrètes, innovantes et de proximité.**

En 2026, le combat pour une santé juste et accessible à toutes et à tous, partout, reste notre priorité absolue. Plus que jamais, nous aurons besoin de votre voix et de votre engagement à nos côtés."

BERNARD GIRAL | MÉDECIN GÉNÉRALISTE DEPUIS 50 ANS À FONTVIEILLE



Crédit image larlesienne.info

LA VIE ASSOCIATIVE

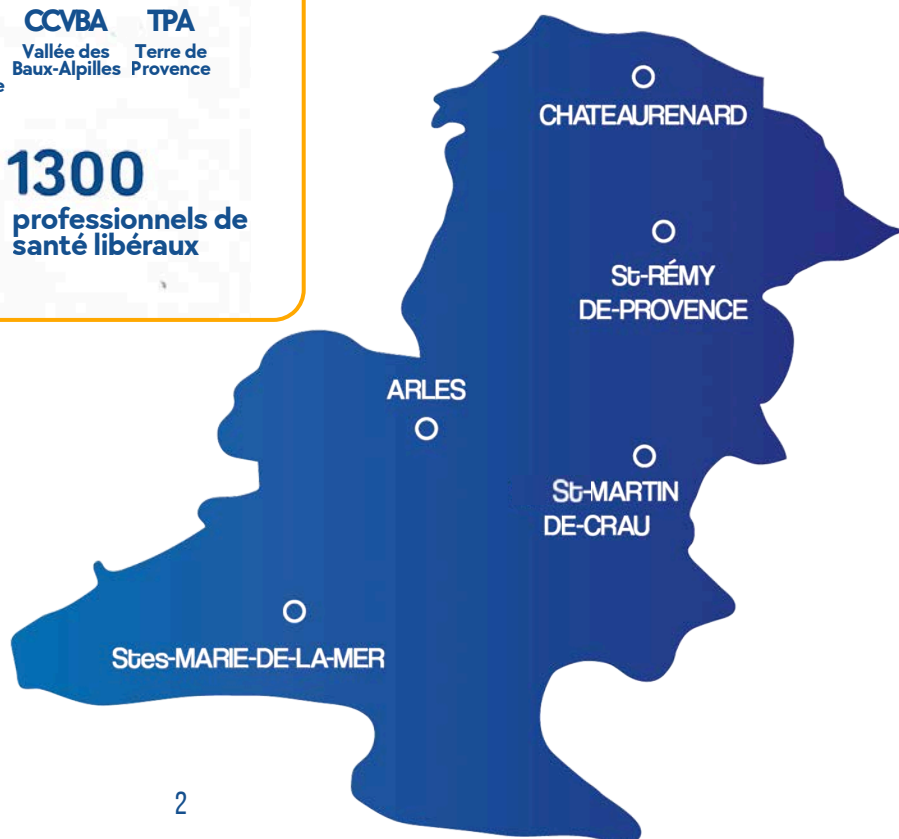
I. QUI SOMMES-NOUS ?

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays d'Arles est **la première CPTS créée en Région Sud**. Fondée en **2018** à l'initiative du Docteur **Bernard Giral**, médecin généraliste, **elle regroupe aujourd'hui plusieurs centaines de professionnels de santé** exerçant en ville et en établissement.

La CPTS a pour mission de **soutenir l'émergence de projets** répondant aux besoins de santé de la population et des professionnels du territoire grâce à des moyens humains et matériels adaptés. Elle **favorise la coordination pluriprofessionnelle, l'organisation de l'offre de santé et l'amélioration des parcours de soins**, en s'appuyant sur des principes d'interconnaissance, de partage d'expériences et de coopération.

Le financement de ses missions est assuré par **l'Assurance Maladie** dans le cadre d'un contrat tripartite signé entre la CPAM des Bouches-du-Rhône, l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et la CPTS.

Le siège social est situé au 62 boulevard Frédéric Mistral à **Fontvieille**, tandis que l'équipe administrative installée depuis 2023 au sein de l'établissement de santé Saint Paul à **Saint-Rémy-de-Provence** a emménagé en 2026 dans des locaux situés **3 Avenue des Joncades Basses dans la zone d'attractivité de la Massane**.

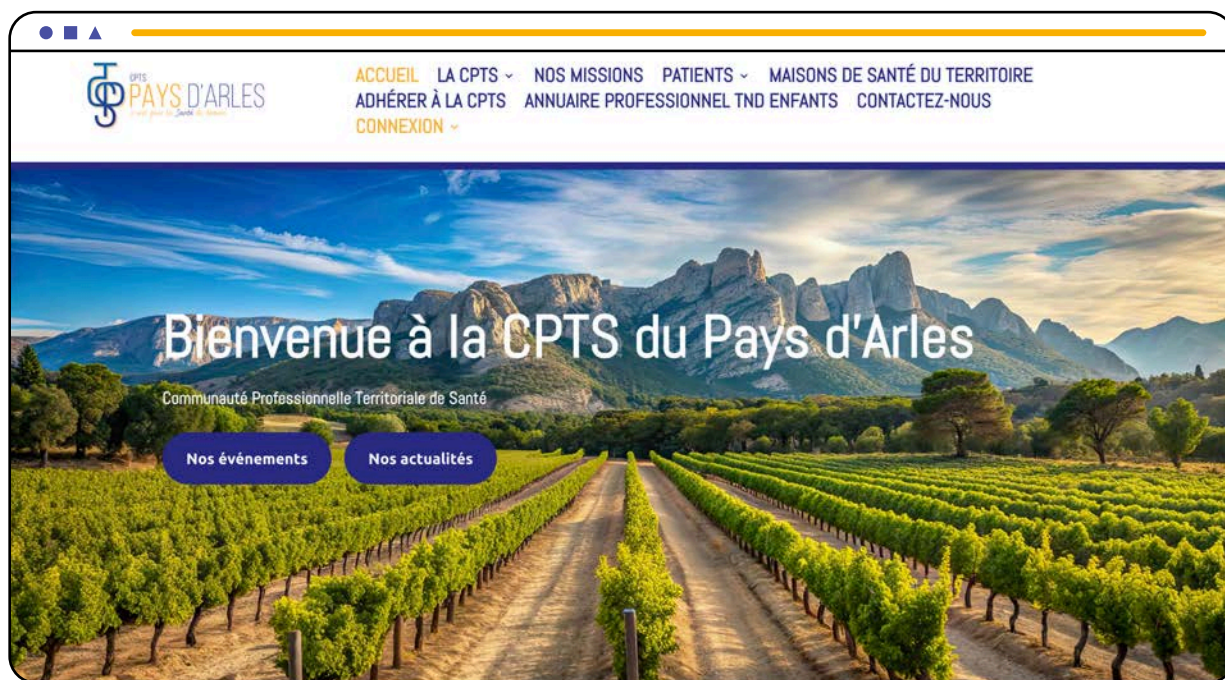


LA COMMUNICATION DES ACTIVITÉS DE LA CPTS

Une **newsletter hebdomadaire** propose un ensemble d'informations locales, départementales et nationales adressés aux 456 adhérents par mail tous les vendredis.

Le site internet de la CPTS a fait peau neuve en 2025 : l'accent a été mis sur l'ergonomie tant du point de vue de l'utilisateur que de l'administrateur du site.

La participation aux journées nationales de la fédération nationale des CPTS a permis cette année à la CPTS de présenter, aux côtés de 2 CPTS marseillaises, la genèse du collectif Santé Vous Bien du pays d'Arles et l'essaimage de la dynamique sur la ville de Marseille.



Apperçu du nouveau site internet de la CPTS

Chères adhérentes, chers adhérents,

Après une interruption liée aux jours fériés et en perspective du week-end de l'Ascension, nous diffusons exceptionnellement la newsletter ce mercredi.

Notre actualité

Soirée CPTS : Présentation bilan Parcours enfants porteur d'un TND le mercredi 3 juin à 19h30 au restaurant La Meunerie, Shopping Promenade, allée du colonel Belframe à Arles
Dans le cadre de sa mission Parcours TND, la CPTS du Pays d'Arles vous invite à une seconde soirée de présentation des bilans réalisés dans le cadre du Parcours de soins d'enfants porteur d'un TND.
Cette fois-ci, les interventions seront assurées par :
- Estelle Champenois, orthophoniste, qui présentera le bilan logico-mathématiques pour les 5/8 ans et 8/15 ans, ainsi que le bilan de la pragmatique du langage.
- Sandie Chambardon, neuropsychologue, qui nous présentera le bilan neuropsych.
Un buffet est offert par la CPTS.
Merci de confirmer votre présence par mail à projets@cpts-paysdaries.fr avant le vendredi 29 mai.

Soirée Kinés Alpes-Camargue le jeudi 11 juin à partir de 19h30 à Arles
En partenariat avec la CPTS cette soirée pluriprofessionnelle présentera les Innovations techniques en chirurgie orthopédique (Ligamentoplastie de cheville et complexe lombo-pelvien) avec le Dr GAMAIN et la Ligamentoplastie du genou avec le Dr MASSET & les dernières recommandations de la prise en charge en kinésithérapie. Affiche en pièce jointe pour + d'infos
Inscription via le QR code de l'affiche ou le [lien](#)

Déménagement de nos bureaux
À compter du lundi 18 mai, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans nos nouveaux bureaux situés au 3 avenue des joncades basses, zone de la Massane à Saint Rémy de Provence. Le temps de nous installer et d'aménager les lieux pour vous recevoir dans les meilleures conditions, nous serons ravis de vous y retrouver dans les prochaines semaines. Nos numéros de téléphone ainsi que nos adresses mail restent inchangés.

L'actualité du territoire et communes proches

DAC Provence Santé Coordination : Invitation Commission Situations Complexes Pays d'Arles le 28 mai de 9h30 à 11h30 - lieu à préciser
Si vous accompagnez un patient (tout âge, tout parcours), et que sa situation vous apparaît bloquée, complexe, et avez besoin d'un soutien dans son accompagnement, vous pouvez faire une demande pour présenter cette situation en commission.
Pour plus de renseignements et pour obtenir le formulaire d'orientation merci d'adresser un mail à : coordination@groupepment-psc.fr
Date limite d'inscription prolongée jusqu'au 15 mai : <https://forms.gle/JXM1NFKNZ843ZE006>

Invitation au 13ème RDV Pro du Pôle Infos Seniors Durance Alpes / Provence Santé Coordination : Présentation d'ARCA Sud lundi 1er juin à partir de 14h en visio
ARCA-Sud est un dispositif d'appui à la pratique professionnelle et de coordination des parcours de santé dans le champ des conduites addictives. Ils proposent aux professionnels de santé, du champ sanitaire, du médico-social et du social.
- Un soutien à la prise en charge globale médico-psycho-sociale des problématiques addictives avec ou sans comorbidités,
- Une expertise en addictologie,
- Une base documentaire actualisée sur les addictions.
Aux personnes présentant un usage, une consommation de produits ou un comportement addictif et à leur entourage : une information / une orientation/ un accompagnement dans leur parcours de santé.
Le lien pour vous inscrire

Extrait d'une newsletter

II. LA GOUVERNANCE DE LA CPTS

LES ADHÉRENTS

La CPTS regroupe **456 adhérents** en 2025, professionnels de santé libéraux et représentants de structures sanitaires ou médico-sociales.

PROFESSION	En 2025	PART ADHÉRENTS /TOTAL PAR PROFESSION SUR LE TERRITOIRE 2025
INFIRMIER-ES	133	31%
MEDECINS GENERALISTES	66	46%
ORTHOPHONISTES	39	76%
PHARMACIEN-NES	32	54%
MASSEURS KINESITHERAPEUTES	35	16%
MEDECINS SPECIALISTES (retraités compris)	35	33%
PSYCHOLOGUES	18	Nombre de psychologues conventionnés = 26
PSYCHOMOTRICIEN-NES	11	
SAGES FEMMES	9	47%
AUTRES PROFESSIONNEL-LES DE SANTE	34	
NON PROFESSIONNEL-LES DE SANTE/PERSONNEL DE DIRECTION STRUCTURES	33	
MEMBRES D'HONNEUR	11	
TOTAL ADHERENTS	456	

Durant l'année, les adhérents sont invités à participer à **des formations, des soirées professionnelles ou des projets** organisés par la CPTS et ses partenaires.

L'assemblée générale annuelle reste le temps fort de l'association où les adhérents sont conviés à partager le rapport financier de la CPTS et voter le bilan des activités et le renouvellement des membres du bureau.

En 2025, l'assemblée générale s'est déroulée **à la maison de santé Saint Paul à Saint Rémy de Provence**. Les adhérents ont voté le renouvellement d'une partie du conseil d'administration et la mise à jour du règlement intérieur de la CPTS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de **18 membres** dont 2 représentants de personne morale, élus pour un mandat de 3 ans à l'exception des 4 membres fondateurs permanents.

Lors de l'assemblée générale du 03 juillet, les adhérents ont procédé au **renouvellement de plus d'un tiers des membres** du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration **se sont réunis 4 fois en 2025**. Ils ont statué sur différents sujets de la vie associative parmi lesquels le processus de réactualisation du projet de santé de la CPTS, la mise à jour du règlement intérieur, le renforcement de l'équipe salariée, l'élection des membres du bureau, les engagements financiers et la priorisation des projets.

La fonction d'administrateur référent de mission définie en 2024 a été étoffée en 2025. Elle permet à l'équipe projet de bénéficier d'un appui thématique et technique sur les actions déployées durant l'année.



Sylvette SCIFO-ANTON
Infirmière retraitée, membre fondateur



Bernard GIRAL
Médecin généraliste à Fontvieille, membre fondateur



Jacques BARGIER
Médecin généraliste à Mouriès, membre fondateur



Frédéric AUBERT
Orthoptiste à Arles



Béatrice VERMEULEN
Gynécologue Obstétricienne retraitée



Sylvia BRETON
Directrice du centre hospitalier J. Imbert à Arles, membre fondateur



Johanna BLUA
Pharmacienne à Châteaurenard



Philippe GUILLAUME
Chirurgien-Dentiste à Fontvieille



Frédéric CHARRIER
Médecin biologiste à Arles



Emilie CABIRON
Orthophoniste à Maussane les Alpilles



Paul COCHET
Médecin généraliste à Tarascon



Marjorie DELANGHE
Infirmière puéricultrice à Boulbon



Pierre JAFFUEL
Médecin généraliste à Châteaurenard



Matthieu FORGEAT
Directeur de l'établissement de santé Saint-Paul à Saint Rémy de Provence



Delphine SEOSSE
Infirmière libérale à Tarascon



Laurence GILLES-GIRARDIN
Masseur kinésithérapeute à Arles



Muriel GREMAUD
Pharmacienne à Arles



Lydie PACE
Infirmière à Châteaurenard

LE BUREAU

En 2025, les administrateurs ont procédé au **renouvellement de l'intégralité des membres du bureau** dont le mandat est de 3 ans.

L'équipe reste la même que les années précédentes à l'exception du poste de secrétaire.



Bernard GIRAL
Président



Paul COCHET
Vice-président



Delphine SEOSSE
Secrétaire



Frédéric CHARRIER
Secrétaire adjoint



Sylvette SCIFO-ANTON
Trésorière



Jacques BARGIER
Trésorier adjoint

Le bureau suit de manière rapprochée les projets en cours apportant son soutien technique et décisionnel à l'équipe salariée. **Il s'est réuni 6 fois en 2025.**



Assemblée générale de la CPTS le 04 juillet 2025

III. L'ÉQUIPE PROJET

SALARIÉES DE LA CPTS

La CPTS s'appuie sur une équipe de **2 salariées** :

- Mme **Marie Lefranc** occupe le poste de **coordinatrice** à 1 ETP depuis 2024. Elle gère les aspects financiers, partenariaux et la conduite des projets de l'association.
- Mme **Cécile Marty** occupe depuis 2019 le poste **d'assistante de coordination** à 0,80 ETP. Elle assure l'ensemble des aspects administratifs de la CPTS : accueil téléphonique, organisation des réunions, suivi des mails, gestion des adhérents et de la facturation. Elle assume depuis plusieurs années la ligne éditoriale de la newsletter hebdomadaire de la CPTS.



Marie Lefranc

Coordinatrice



Cécile Marty

Assistante de coordination

PRESTATAIRES DE LA CPTS

Depuis 2024, l'équipe salariée bénéficie d'un renfort de prestataires sur des missions du projet de santé.

- Mme **Cécile Bourrier** a assuré le **suivi du projet Prescrip'onco** auprès des officines.
- Mme **Géraldine Niaulon** conduit les projets dans le champ de la **prévention**.
- Mme **Carole Pailleux** déploie les actions dans les champs du parcours "**repérage et prise en charge en ville des troubles du neurodéveloppement chez l'enfant**" et de la mission **qualité et pertinence des soins**.
- Mme **Angélique Perrier** assure le déploiement du projet de **télédermatologie**.
- Mme **Karine Petitjean-Martell** a pour mission d'organiser les actions sur le thème de la gestion de **situation sanitaire exceptionnelle**.



Cécile Bourrier
Projet Prescrip'onco



Géraldine Niaulon
Projets prévention



Carole Pailleux
Parcours troubles du neurodéveloppement chez l'enfant et mission qualité et pertinence des soins



Angélique Perrier
Projet télédermatologie



Karine Petitjean-Martell
Gestion de situation sanitaire exceptionnelle

LES MISSIONS DE LA CPTS

FOCUS SUR LA RÉACTUALISATION DU PROJET DE SANTÉ.

Le projet de santé est la pierre angulaire de l'association, **il consigne pour 5 ans les axes de travail**. En 2025, la CPTS a entrepris la réactualisation de son projet de santé. Grâce au soutien financier de l'ARS PACA et de l'accompagnement du cabinet Icône Médiation Santé, une vaste collecte de données dans le champ de l'accès à la prévention et aux soins a été menée. Cette démarche a permis de livrer **un document de diagnostic territorial**.

Ce document a servi **d'appui à la mise en place de groupes de travail** auxquels partenaires et adhérents de la CPTS ont été conviés.

Au total **plus de 50 professionnels** ont participé au partage des constats et à l'identification des futurs axes de travail du projet de santé.

Le projet de santé 2026-2031 **reprend le canevas des missions nationales confiées par l'Assurance Maladie aux CPTS en y ajoutant des spécificités et des préoccupations locales** : pénurie de soignants, appétence pour la santé environnementale, implication historique de la CPTS dans le champ des TND notamment.

Le diagnostic territorial et le projet de santé sont consultables sur notre site internet.

I. L'ACCÈS AUX SOINS

L'ACCÈS AU MÉDECIN TRAITANT

Sur le territoire de la CPTS, le pourcentage de **patients âgés de 17 ans et plus sans médecin traitant s'élève à 10.8%**, taux légèrement inférieur à ceux des territoires de référence, le département (12.7%)*, la région et la France (11.4%)*. Malgré cette statistique encourageante, la densité médicale faiblit concomitamment au vieillissement marqué de la population sur le territoire.

Depuis 2022, **une procédure permet d'adresser des demandes de patient sans médecin traitant à la CPTS** principalement par messagerie sécurisée.

Des partenariats ont également été tissés avec des établissements ou associations afin de faciliter ces adressages : MDA, Association Atoll, DAC Provence Santé Coordination, CRT Durance, officines...

En 2025, la CPTS a traité 74 demandes dont 64 ont pu aboutir. Parmi ces 64 demandes, 37 ont été adressées par des partenaires.

Ces demandes concernent majoritairement des patients arlésiens âgés de plus de 70 ans dont certains nécessitent exclusivement des soins médicaux à domicile.

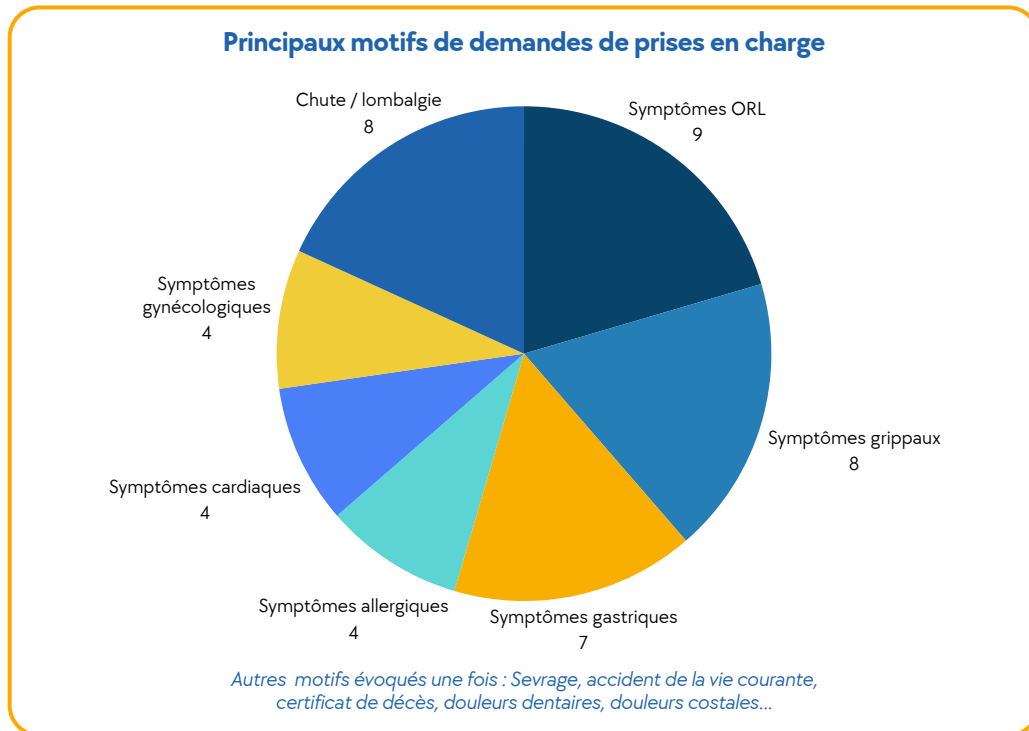
*Sources : Données Rezone CPTS, rapport de projet généré le 31/03/2025.

L'ORGANISATION DES SOINS NON PROGRAMMÉS

La CPTS déploie ou participe à plusieurs organisations facilitant la prise en charge en ville de patients ayant besoin de soins urgents non vitaux.

- **La CPTS répond depuis 2024 aux sollicitations du Service d'Accès aux soins, du lundi au vendredi.** Le SAS, accessible par téléphone via le 15, vise à offrir à la population une **prise en charge plus lisible et coordonnée entre la médecine de ville et les établissements de santé** afin notamment de limiter les recours aux urgences évitables et améliorer l'accès aux soins non programmés en ville.

En 2025, la CPTS a reçu et orienté **63 appels** du SAS vers la médecine de ville.



- **La CPTS soutient l'organisation de gardes de kinésithérapie respiratoire du nourrisson**

Grâce à **une ligne d'astreinte communiquée aux médecins et au grand public**, les week-ends et jours fériés de novembre à mars, un kinésithérapeute de l'association Kiné Alpilles Camargue (KAC) assure les **prises en charge des enfants nécessitant des soins de kinésithérapie respiratoire en urgence**.

80 enfants ont été reçus sur les 48 journées de garde mises en place sur la période hivernale 2024-2025. Parmi ces 80 enfants, **90% sont âgés de moins de 12 mois**. Les orientations émanant du service de consultations externes de pédiatrie du centre hospitalier d'Arles en 2025 ont été massives.

30% des enfants sont touchés par la bronchiolite
95% d'entre eux ne nécessitent pas d'hospitalisation mais d'un suivi en ambulatoire

Le kinésithérapeute pourra faire le **triage** des cas en fonction de son bilan clinique

La **prise en charge ambulatoire** & l'accès à un **numéro de garde** les week-ends et jours fériés permettra de limiter l'engorgement des services d'urgences et des cabinets libéraux des médecins

Accompagnement par un professionnel à l'apprentissage **des bons gestes et des conseils d'hygiène** pour leur enfant

Le kinésithérapeute est formé pour assurer une **surveillance régulière** et évaluer l'état clinique des jeunes enfants

Le kinésithérapeute utilisera les **techniques de désencombrement bronchique** (conformément aux dernières recommandations de la HAS), si cela est cliniquement nécessaire

Extrait du flyer "pourquoi prescrire la kinésithérapie respiratoire" déployé par l'association Kiné Alpilles Camargue en partenariat avec la CPTS.

- **La CPTS déploie un dispositif facilitant l'accès à la télédermatologie**

En 2025, la CPTS, porteuse depuis 2022 d'un dispositif destiné à faciliter l'accès à la télédermatologie, **a entamé une reconfiguration du projet.**

Le partenariat avec Oncopaca a permis de **réduire les délais de traitement des demandes dans le champ de l'oncodermatologie** via la plateforme OMNIDOC. L'équipement en dermatoscopes des 5 maisons de santé a été renforcé et les équipes formées à l'oncodermatologie.

83 actes de téléexpertises ont été réalisés en 2025 par les professionnels de santé impliqués dans ce projet.

- **La CPTS facilite les demandes de prises en charge entre ses adhérents**

La CPTS **joue un rôle de réseau** facilitant la mise en relation entre les professionnels de santé et les demandes de prises en charge des patients.

En 2025, **62 demandes de prises en charge** ont transité par ce réseau. Elles concernent majoritairement des demandes de soins orthophoniques, infirmiers et de kinésithérapie.

- **La CPTS met en oeuvre un protocole de coopération local dans le domaine de la gynécologie**

La réponse à un appel à manifestation d'intérêt de l'ARS PACA en avril 2025 a permis la mise en oeuvre de ce protocole qui permet à une équipe de 3 sages-femmes, après formation, **de délivrer sous l'égide d'un médecin délégué**, des traitements dans les champs de l'hémorragie génitale, du lichen scléreux vulvaire et de la ménopause.

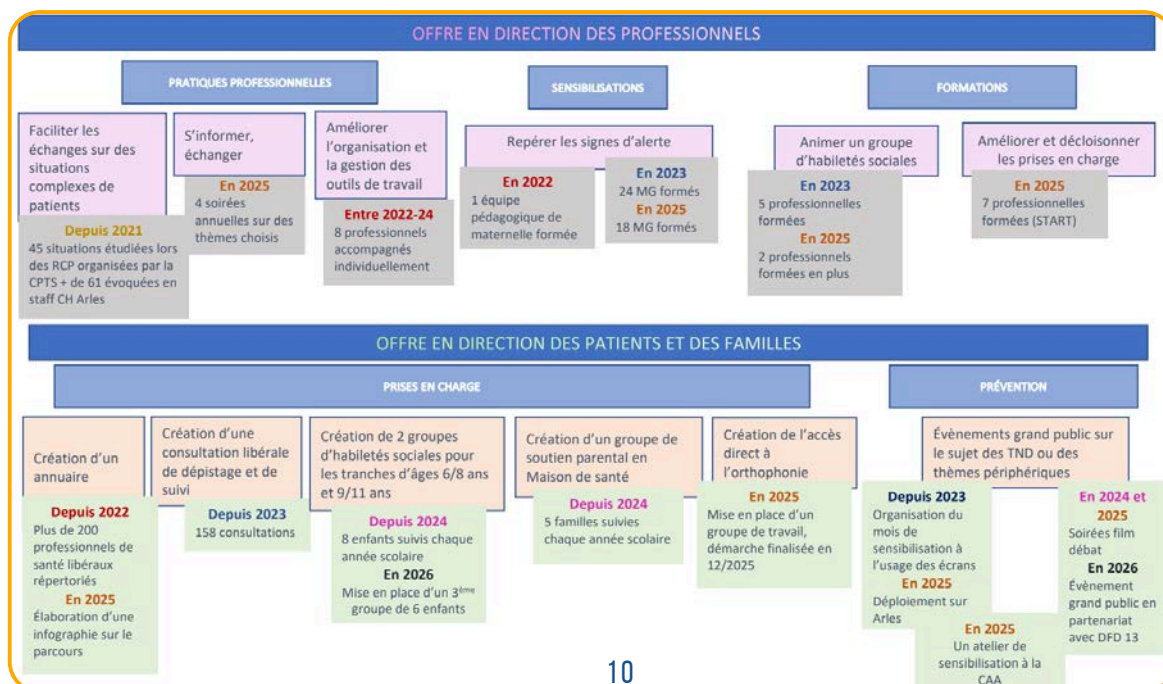
Expérimenté depuis octobre 2025, ce protocole est destiné à faciliter l'accès aux soins dans un contexte marqué par la pénurie de gynécologues.

II. L'ORGANISATION DES PARCOURS

LE REPÉRAGE ET LA PRISE EN CHARGE EN VILLE DES ENFANTS SOUFFRANT DE TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT

Ce parcours initié depuis 2021 s'articule autour de 2 axes :

- **Un axe professionnel** se matérialisant par des formations, des soirées d'échanges de pratiques et la mise en place d'outils destinés à faciliter les prises en charge des patients.
- **Un axe grand public** se déclinant par des actions de sensibilisation et de prises en charge.



Extrait du document : Description du parcours de prise en charge de l'enfant souffrant de TND sur le territoire de la CPTS du Pays d'Arles

AXE TOURNÉ VERS LES PROFESSIONNELS

La formation départementale START délivrée sur 5 jours par le CREAI PACA

Soutenue par la CNSA et l'ARS PACA, cette formation **facilite l'acquisition de connaissances théoriques en matière de TND** et donne la lisibilité des ressources pour en faciliter l'accès.

Elle a mobilisé orthophoniste, psychomotricien, orthoptiste et IDE puéricultrice.

Les soirées professionnelles ont été dédiées aux présentations suivantes :

- La **Plateforme de Coordination et d'Orientation** (PCO) portée par le centre hospitalier d'Arles
- Le **Dispositif d'Appui à la Coordination de Provence Santé Coordination**
- Les étapes majeures du **parcours patient** en partenariat avec l'association Forum Médical Arlésien

La mise en place de l'accès direct dans le cadre de la loi Rist

L'ORTHOPHONIE pour quoi ?

🗨️ Difficultés de langage oral, écrit (TND), TSA, surdit , troubles neurologiques, de m moire (AVC, maladie d'Alzheimer...), probl mes de voix, de d glutition, d'articulation (cancer ORL, maladie de Parkinson), SLA, b galement, troubles de l'oralit , troubles oro-myo-fonctionnels... etc.

L'ORTHOPHONIE, pour qui ?

👶 b b s, enfants, adolescents, adultes, personnes  g es.

L'ORTHOPHONIE, quand ?

Pour les enfants : difficult s qui perdurent ou d calage observ  avec les pairs, par :

- 🏠 les parents (sur le langage, l'alimentation, le comportement, ...)
- 👩 les professionnel-les de la petite enfance
- 👩 les enseignant-es
- 👩 les autres professionnel-les de sant 

Pour les adultes :

- 👩 intervention chirurgicale (sph re ORL ou c r brale)
- 👩 d couverte d'une maladie neurologique
- 👩 difficult s -r centes ou ant rieures- de langage oral,  crit, d'articulation, de voix, de b galement, qui g nent au quotidien

L'ORTHOPHONIE comment ?

Vous pouvez appeler un-e orthophoniste pour demander un BILAN ORTHOPHONIQUE, qui sera suivi ou non d'une prise en charge selon les besoins identifi s.

- Si celle-ci/celui-ci fait partie d'une Maison de Sant  ou est adh rent(e) d'une CPTS, un RDV pourra  tre pris directement.
- Sinon, elle/il demandera au patient une prescription du m decin g n raliste ou sp cialiste; elle sera   fournir lors du RDV.

Dor navant les orthophonistes ayant une activit  en exercice coordonn  - soit en MSP, soit en  tant adh rent de la CPTS du Pays d'Arles- peuvent r aliser bilans et prises en charges sans prescription m dicale.

L'orthophoniste a l'obligation de transmettre le **Compte-Rendu du Bilan Orthophonique au m decin traitant et au sp cialiste**, selon la pathologie. Le bilan sera  galement d pos  sur le DMP avec l'accord du patient, afin qu'il puisse  tre consult  par tous les professionnels de sant  concern s par la prise en charge.

S'il identifie une **situation complexe**, l'orthophoniste **orientera le patient vers un m decin**. En l'absence de m decin r f rent, il se r f rera   la CPTS du Pays d'Arles.

Extrait d'un document de communication sur l'orthophonie d di  aux professionnels, propos  par la CPTS

Les R unions de Concertation Pluriprofessionnelles

Les RCP sont destin es   **faciliter la coordination en ville des parcours complexes de jeunes patients souffrant de TND**.

La CPTS organise ses propres RCP et encourage  galement la pr sence de professionnels lib raux invit s aux staffs organis s par les CMP, CAMSP, HDJ du centre hospitalier d'Arles par un financement.

26 situations d'enfants ont pu ainsi  tre d battues dans le cadre de ces espaces d di s   la coordination des parcours complexes.

AXE TOURNÉ VERS LES PATIENTS ET LES FAMILLES

Les groupes d'habiletés sociales à destination de jeunes patients souffrant de TSA ou de TDAH

La CPTS soutient depuis 2024 sur les communes d'Arles puis de Châteaurenard la mise en place de **petits groupes d'enfants** animés par des professionnels de santé libéraux formés à l'enseignement des habiletés sociales.

Le soutien parental pour des parents d'enfants souffrant d'un TDAH

Un **groupe de soutien parental** est en place depuis 2024 grâce à un partenariat avec la maison de santé de Maussane les Alpilles. Les professionnels de santé libéraux animant ce groupe sont formés à la **méthode Barkley**.

Ces 2 projets ont fait l'objet d'une évaluation approfondie montrant les bénéfices de ces modèles auprès des patients et de leurs familles.

Pour en savoir plus :

Rdv sur les documents d'évaluation sur le site internet de la CPTS

Dépistage et prise en charge des TND

En partenariat avec Neurodyspaca, la CPTS soutient par des moyens humains et financiers une demi-journée de consultation pédiatrique de **dépistage et de prise en charge des TND** à Arles depuis 2023. L'objectif est de **garantir une offre de soins de proximité** et de limiter ainsi les **délais d'attente**.

Organisation d'un atelier de découverte de la Communication Alternative Améliorée (CAA)

Dans le cadre de la semaine en santé mentale organisée par la coordinatrice du Contrat Local de Santé Mentale, la CPTS a pu **faire découvrir aux professionnels et au public présents la CAA** grâce au partenariat avec l'Association Diverti'sens.

Soirée cinéma

La CPTS organise au moins une fois par an la **projection de documentaire** en partenariat avec le Ciné Palace de Saint-Rémy-de-Provence. Cette année le documentaire **"le voyage d'Anton"** a été diffusé, suivi d'un débat en présence de la réalisatrice, Mariana Loupan, des adhérents de la CPTS et du public.



Soirée cinéma "Le voyage d'Anton"

LE LIEN VILLE HÔPITAL

Les coopérations tissées depuis 2021 entre le centre hospitalier J. Imbert d'Arles et la CPTS ont permis de **travailler sur l'optimisation des outils numériques de liaison** afin d'améliorer le partage de données patient.

"Créées par la loi de modernisation de notre système de santé en 2016, les CPTS ont pour vocation de favoriser l'engagement des professionnels de santé libéraux dans une nouvelle forme de responsabilité populationnelle en les positionnant comme acteurs clés de la structuration des parcours de soins à l'échelle territoriale. Cette même loi portait également une ambition complémentaire : replacer les établissements de santé dans une logique de proximité via un nouveau mode de fonctionnement et de financement pour les hôpitaux locaux devenus hôpitaux de proximité. Dans ce contexte, la relation ville-hôpital apparaît plus que jamais comme un enjeu central. Elle cristallise parfois les tensions et révèle certains dysfonctionnements persistants dans notre système de soins. Mais elle constitue aussi et surtout, un levier puissant de transformation, capable de fédérer les acteurs autour d'un objectif commun: garantir la continuité et la qualité des parcours de soins pour tous les usagers."

Extrait de l'édito du président de la Fédération Nationale des CPTS figurant dans l'enquête parue en 2025 sur les relations entre les CPTS et les établissements hospitaliers

Au terme de 4 ans de mise en œuvre, les actions déployées ont été évaluées afin de mesurer les avancées. Ce travail d'enquête a permis de mettre en exergue les points saillants des liaisons ville-hôpital.

Les comptes-rendus d'hospitalisation et de consultations restent des outils majeurs d'information pour les professionnels de santé. Le délai de réception et l'inégalité d'accès à ces supports entre médecins et paramédicaux restent à parfaire.

Les notifications de passages aux urgences et de décès de patients auprès des médecins traitants sont jugées utiles mais des informations complémentaires sur l'état du patient et les actes pratiqués sont attendus.

La mise à disposition de **lignes directes dans les services hospitaliers** pour les professionnels de santé de ville en 2022 est une avancée notable. Le dispositif facilite les échanges confraternels et permettent d'éviter les ruptures de parcours. Son déploiement et sa notoriété restent cependant relatifs en raison des disparités de réponse constatées à l'usage.

Les **fiches de liaison de soins infirmiers et de kinésithérapie** mériteraient quant à elles d'être mieux renseignées et plus massivement diffusées auprès des professionnels. Malgré un travail de toilettage entrepris conjointement par le centre hospitalier et la CPTS entre 2022 et 2023, des efforts dans la diffusion et la complétude restent à conduire.

Le **DMP**, malgré son usage disparate, reste un outil plébiscité pour faciliter le partage de données du patient entre professionnels.

En conclusion, les outils déployés semblent pour la majorité connus des professionnels mais leur usage et leur intégration dans les pratiques pourraient être améliorés.

Le projet centré sur l'alimentation du DMP pour les patients âgés de plus de 75 ans porté conjointement par le centre hospitalier d'Arles et la Maison de Santé de la Tarasque en 2024 a permis de faire évoluer les usages. En effet le dépôt quasi-systématique du volet médical de synthèse du patient ainsi que d'une fiche de liaison ville-hôpital élaborée spécifiquement dans le cadre du projet dans le DMP permet aux Infirmières Gériatriques des Urgences (IGU) de prendre connaissance rapidement des antécédents médicaux des patients et facilitent leur prise en charge. Cette expérimentation saluée par l'Agence Numérique de Santé impacte très positivement la coordination des parcours des patients ayant eu un passage aux urgences et peut servir de socle pour une diffusion plus large en ville.

Focus sur l'expérimentation de l'usage du DMP déployé sous l'égide la CPTS avec la maison de santé de la Tarasque et le centre hospitalier d'Arles.



L'équipe de la CPTS reçue à l'Agence Numérique de Santé

Les professionnels de santé interrogés sur leur satisfaction en matière de coordination ville-hôpital **reconnaissent les efforts entrepris ces dernières années.**

Le centre hospitalier d'Arles reste globalement, pour nombre de professionnels interrogés, **le centre de référence sur le territoire** et le principal lieu de réponse de l'offre de soins spécialisés. L'établissement est perçu comme **un lieu disposant de solides compétences** détenues par des médecins investis.

Une **dynamique d'amélioration est identifiée** par les professionnels interrogés concernant la création d'outils de liaison mis en place ces dernières années.

Les professionnels évoquent **une situation toujours perfectible** mais reconnaissent **un effort de coopérations en direction des professionnels de santé de ville**, certains services ou dispositifs étant particulièrement reconnus pour leur implication.

Pour en savoir plus :

Rdv sur le document complet d'évaluation sur le site internet de la CPTS

III. LA PRÉVENTION

LES ACTIONS MENÉES AUPRÈS DES ENFANTS ET DES FAMILLES

Vaccination

Depuis 2024, la CPTS apporte son soutien au Service Communal d'Hygiène et de Santé de la ville d'Arles (SCHS) pour **déployer la vaccination HPV auprès des collégiens scolarisés en 5ème** : constitution d'une équipe libérale de vaccinateurs, supervision du matériel d'urgence et de vaccination, lien avec les établissements pour l'organisation des interventions.

En 2025, 59 élèves ont été vaccinés. Le partenariat est reconduit en 2026 dans le cadre de la double vaccination HPV/méningocoque.



Contrôle du sac d'urgence et du matériel utilisé dans le cadre de la vaccination HPV avec l'équipe du SCHS de la ville d'Arles.

Usage des écrans

La CPTS a également été impliquée dans **2 évènements de sensibilisation aux écrans** sur les communes de Tarascon et d'Arles coordonnés par l'Atelier Santé Ville auprès des enfants, des familles et des professionnels. Un flyer de sensibilisation a été élaboré grâce à l'implication d'une infirmière puéricultrice adhérente et **Géraldine Niaulon**, chargée de prévention pour la CPTS.



Flyers réalisés à ce sujet

Flyer de sensibilisation réalisé dans le cadre du challenge "au-delà des écrans"

Périnatalité

La CPTS a mobilisé des professionnels de santé libéraux dans la réalisation d'actions de sensibilisation à destination du grand public et des professionnels.

Trois conférences ont été organisées :

- La première, au centre hospitalier d'Arles, portait sur la **dépression du post-partum** en partenariat avec le réseau périnatalité Méditerranée
- La seconde, menée avec le service jeunesse de Tarascon, abordait **les enjeux des 1000 premiers jours**
- La troisième, à Saint-Martin-de-Crau, animée par le CIDFF et une orthophoniste libérale, traitait du **repérage des violences intrafamiliales et des troubles de l'oralité**.

La thématique de **la iatrogénie chez la femme enceinte**, encore peu médiatisée, a été mise en lumière grâce à l'implication d'une pharmacienne adhérente dans la **création et la diffusion d'un support d'information**.

Enfin, la CPTS a également soutenu la mise en place d'espaces d'échanges pour les parents de jeunes enfants sur les thèmes de **la gestion des émotions et de l'accompagnement vers l'autonomie**, en finançant un café-parents en partenariat avec l'école maternelle de Plan d'Orgon.



Flyer de prévention femmes enceintes

LES ACTIONS MENÉES AUPRÈS DES ADULTES

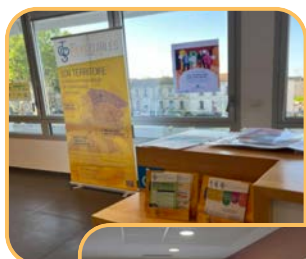
Mon bilan de prévention

La CPTS a organisé **deux sessions de formation** à destination des professionnels de santé libéraux, en partenariat avec le CRES PACA, permettant à **26 professionnels de se former**. Une **boîte à outils a également été conçue** avec le concours de la MSP O2 de Châteaurenard afin de faciliter la mise en œuvre des entretiens menés auprès des patients.

Les interventions chez et avec les partenaires

À la demande la CPAM d'Arles, la CPTS est intervenue à 2 reprises sous la forme d'un **stand sur la prévention globale et le dépistage du cancer du sein** à l'espace d'accueil.

Elle était présente au forum santé organisé à la résidence seniors Domitys de Châteaurenard ainsi qu'à l'évènement partenarial organisé par la clinique Saint-Paul à Saint-Rémy-de-Pce dans dans le cadre de la Semaine d'information en santé mentale.



Interventions à la CPAM et à DOMITYS



Flyer Mon Bilan Prévention

Aux côtés des membres du collectif **Santé Vous Bien***, la CPTS a participé **au forum dédié à la thématique du handicap** organisé par la commune de Saint-Martin-de-Crau, en initiant **une soirée théâtre autour des représentations du handicap**.

Une soirée qui change les regards sur le handicap durant laquelle plus de 40 participants, professionnels et personnes concernées, ont partagé des échanges riches et percutants à partir d'une mise en scène poétique proposée par **Corinne Sérapiou**, artiste et comédienne arlésienne.



Soirée théâtre au forum du handicap



*Créé en 2021 par la CPTS et l'association Alp'Âges, ce collectif rassemble aujourd'hui une quinzaine de structures et de dispositifs du Pays d'Arles oeuvrant dans les champs de la prévention, du soin et de la coordination.

L'objectif : mieux se connaître, se faire connaître, renforcer les coopérations, améliorer notre visibilité auprès des professionnels du territoire.

IV. LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES SOINS

L'objectif de la CPTS est **d'interroger et d'améliorer des points de pratiques professionnelles** à travers des espaces d'échanges et de formation.

LES SOIRÉES PROFESSIONNELLES

La première soirée professionnelle de l'année organisée dans les locaux de la maison de santé de la Tarasque a porté sur **le calendrier vaccinal et les dernières mises à jour** présenté par **Dr Eugénie d'Alessandro**, médecin de santé publique.

En partenariat avec l'association le Forum Médical Arlésien, le thème des **interactions entre santé et environnement** a pu être présenté à une vingtaine de participants avec le concours du **GISCOPE 84**.

La soirée organisée par l'association Kiné Alpilles Camargue sur le sujet de **l'orthopédie pédiatrique et des pathologies de croissance** a mobilisé 54 participants grâce aux interventions du **Pr Pesenti**, du **Dr Chardin et de son associé**, de **Mmes Boudan-Huez et Travaillard**, masseuses-kinésithérapeutes.



Depuis 2021, la CPTS et l'association KAC unissent leurs efforts pour mobiliser la profession. L'association KAC compte à ce jour une vingtaine d'adhérents essentiellement masseurs-kinésithérapeutes et pédicures podologues. Elle s'implique chaque année dans l'organisation de gardes hivernales de kinésithérapie respiratoire du nourrisson et de soirées pluriprofessionnelles sur des points de pratique à la croisée du champ d'intervention du masseur-kinésithérapeute et d'autres professions.

À la demande des adhérents de la CPTS et grâce au partenariat avec le centre hospitalier d'Arles, une soirée s'est tenue sur le sujet du **syndrome post-traumatique** avec le concours du **Dr Derynck Godchaux**, psychiatre et de **M. Lesoeur**, psychanalyste.

En fin d'année, sous l'impulsion des 5 maisons de santé du Pays d'Arles, la CPTS a organisé une soirée sur le thème des **pompes à insuline à boucle fermée** animée conjointement par **Dr Guintrand**, endocrinologue et **Mme Séosse**, infirmière libérale.



Soirée avec le KAC sur l'orthopédie pédiatrique



Soirée sur le thème des pompes à insuline

LA FORMATION

Entre juin et octobre, une série de **3 ateliers consacrés à la santé des femmes** a été lancée. Ces ateliers de formation et d'échanges de pratiques organisés en soirée à la demande des adhérents ont permis de mieux comprendre les spécificités de la santé mentale, gynécologique et cardiovasculaire du public féminin.

En fin d'année, la CPTS, avec le concours de la maison de santé Saint Paul, a organisé une **formation à la réalisation des certificats de décès pour les infirmier-es**.

Les 6 participantes ont pu ainsi acquérir les compétences et l'autorisation administrative de constater le décès de patients. Cette formation a été dispensée par l'organisme **Kewalé**.

FOCUS SUR LES ENJEUX DE CETTE FORMATION À LA RÉALISATION DES CERTIFICATS DE DÉCÈS

Répondre à plusieurs enjeux majeurs de santé publique :

- **Pénurie de médecins généralistes** : la difficulté croissante pour trouver un médecin disponible pour constater les décès allonge les délais pour les familles et les services funéraires.
- **Tensions en EHPAD et en HAD** : le manque de personnel médical dans ces structures complique la certification des décès, notamment la nuit et le week-end.
- **Amélioration du parcours de soins** : en formant des infirmiers ayant au moins trois ans d'expérience, la CPTS contribue à fluidifier la prise en charge post-mortem sur le territoire tout en sécurisant juridiquement cet acte.

Compétences acquises lors de la formation :

- Réalisation du constat clinique et le remplissage du certificat de décès,
- Connaissance du cadre réglementaire, de la responsabilité professionnelle et de la posture éthique auprès des proches,
- Maîtrise de l'application CertDc et des procédures de transmission électronique.

Évaluation de la formation :

- 100 % de satisfaction concernant l'acquisition des compétences, l'atteinte des objectifs et la qualité pédagogique
- 83 % des participants estiment que cette formation contribue directement à améliorer la sécurité des soins sur le territoire

V. L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX ET L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

LE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES

Afin d'identifier des leviers améliorant l'accès aux soins des habitants, la CPTS a initié depuis 2023 des rencontres avec les communes. En 2025, à la demande des communes, **4 rencontres ont été initiées** présentant des dispositifs et de ressources compétents dans le champs de l'accès aux soins : gestion des situations complexes, leviers d'attractivité pour l'installation de futurs médecins, maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie :

- Le Dispositif d'Appui à la Coordination Provence Santé Coordination propose régulièrement des espaces de concertation sur des **situations complexes de patients** dont certains sont co-animés avec des CCAS.
- Le Centre Ressources Territorial du pays d'Arles est un dispositif facilitant **le maintien à domicile de patients âgés en perte d'autonomie** auquel les communes peuvent recourir
- Le Contrat Local de Santé de la ville d'Arles est un dispositif de coordination facilitant **l'installation des médecins**.
- Les maisons de santé sont des **structures d'exercice libéral en équipe**, attractives pour les jeunes générations.

LA PROMOTION DE L'EXERCICE COORDONNÉ

La CPTS réunit tous les trimestres **les coordinatrices des 5 maisons de santé du pays d'Arles**.

Ces rencontres permettent de partager l'actualité des structures et de déployer des projets communs :

- Production et diffusion d'un premier flyer de communication à l'attention du grand public sur les **bons réflexes en cas de situation sanitaire exceptionnelle**
- Mise en place de 2 sessions de formation sur **Mon bilan de santé**
- Organisation commune de la soirée consacrée aux **patients équipés de pompes à insuline à boucle fermée**
- Réorganisation du projet de **télédermatologie**

La CPTS accompagne l'ensemble des professionnels de santé qui souhaitent s'engager dans des projets de maisons ou centres de santé. Cet accompagnement se traduit par des rencontres, présentations et aides à la rédaction de projets.

L'ACCUEIL DES INTERNES DE MÉDECINE ET DES NOUVEAUX INSTALLÉS

Grâce au partenariat avec le Ciné Palace de Saint-Rémy-de-Provence, la CPTS a organisé la **projection du documentaire « 12 ans dans la vie d'un toubib »**, en présence du médecin filmé.

Cette soirée a réuni 36 participants, dont 9 internes, autour d'un récit retraçant le parcours d'un médecin, de ses années d'études à ses premières expériences en exercice libéral puis salarié.

Dans cette dynamique d'accompagnement, la CPTS soutient également, via une convention et un financement, l'initiative **de la maison de santé O2** qui propose aux internes des groupes réguliers d'échanges de pratiques au cours de leurs études. Cette action permet aussi à la CPTS d'intervenir chaque année sur les bénéfices de l'exercice coordonné.

Par ailleurs, la CPTS a engagé des **coopérations autour de l'accueil des nouveaux médecins installés**, en lien avec la coordinatrice du Contrat Local de Santé d'Arles et la responsable de la cellule Camina du Centre Hospitalier d'Arles. L'objectif est de mieux partager les informations relatives aux nouvelles installations et de structurer un parcours d'accueil pour les professionnels de santé libéraux.

VI. LA PRÉPARATION À LA GESTION D'UNE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

La première version du plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS a été finalisée en 2024. En accès libre sur le site internet, le plan détaille **les principaux risques du territoire** ainsi que **les moyens humains et matériels** que la CPTS devra déployer, à la demande de l'ARS PACA, en cas de situation sanitaire exceptionnelle.

Dans une logique d'anticipation et de préparation, la CPTS met en œuvre chaque année **plusieurs actions structurantes**. Sa cellule de crise, composée de professionnels de santé adhérents, **se réunit deux fois par an** afin de planifier et d'assurer le suivi opérationnel des actions de formation, de sensibilisation, et d'achat de matériel.

À l'initiative de cette cellule et sous la coordination de la chargée de mission de la CPTS, **une formation de deux jours dédiée à la prise en charge des urgences en situation sanitaire exceptionnelle** a été organisée à destination des professionnels de santé du territoire.

La CPTS s'est également dotée de **trois sacs d'urgence**, répartis sur différents points du territoire, permettant de prodiguer les premiers soins en cas de besoin.

Un support d'information élaboré en partenariat avec les 5 maisons de santé du territoire en version papier et vidéo a été élaboré en partenariat avec les cinq maisons de santé du territoire. Diffusé auprès des mairies et du grand public, il présente les consignes de bonne conduite à adopter en cas de risques majeurs.

VOTRE VIE DÉPEND DE LA RAPIDITÉ D'APPLICATION DE CES CONSIGNES :

- RESTER :** Fermez les volets, portes et fenêtres. Cachez-vous avec du linge mouillé.
- ÉLOIGNEMENT DE TERRAIN :** Éloignez-vous de la zone dangereuse.
- ÉLOIGNEMENT :** Montez à pied dans les étages.
- SECRER :** Abritez-vous sous un meuble solide.
- RENTRER LE SILENCE :** Rentrez dans le bâtiment en haut le plus proche.
- ÉLOIGNEMENT IMMÉDIAT DE LA ZONE DANGEREUSE :** Éloignez-vous de la zone dangereuse.

CONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE :

- SIGNAL D'ALERTE :** 1000 Hz
- SIGNAL D'ALERTE :** 1000 Hz
- SIGNAL DE FIN D'ALERTE :** 1000 Hz

METTEZ-VOUS À L'ABRI DU DANGER :

- Ne pas aller chercher les enfants à l'école qui dispose d'une organisation prévue pour les protéger !
- Ne pas téléphoner afin de libérer les lignes pour les services de secours !
- Écoutez la radio et attendez les consignes de sécurité !

UNIR... PRÉVENIR

LES CONSIGNES DE BONNE CONDUITE FACE AUX RISQUES MAJEURS

VOTRE KIT D'URGENCE POUR 72 H

Coupages d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... Lorsque une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus épineuses. Ce kit, préparé à l'avance, vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera également très utile en cas de départ précipité.

PLACES LE SAC DANS UN ENROUÉ FACILE D'ACCÈS !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles. En cas d'utilisation, remplacez pas de la rapprovisionnement !

- SAC
- TRousse DE PREMIERS SECOURS (alcool, pansements, compresses...)
- MEDICAMENTS
- CHARGEUR de téléphone portable
- pour occuper le temps
- VÊTEMENTS CHAUDS et couverture de survie
- DOUBLE DES CLES (de la maison et de la voiture)
- EAU POTABLE EN QUANTITÉ (5 litres par personne en bouteilles)
- LUNETTES DE VUE (soyez de secours)
- ARGENT LIQUIDE (des distributeurs pouvant ne pas fonctionner)
- OUTILS DE BASE (couteau multifonctions, ouvre-bouteille...)
- LAMPE DE POCHE (avec piles de rechange), bougies, briquet ou allumettes
- PHOTOCOPIES des documents essentiels dans une pochette étanche (carte d'identité, ordonnances...)
- RADIO À PILES (avec piles de rechange) afin de suivre les consignes des autorités
- NOURRITURE NON PÉRISSABLE et ne nécessitant pas de cuisson (bonnes, petits pots bébé, nourriture pour animaux...)

Flyer "Les consignes de bonne conduite face aux risques majeurs" co-élaboré par les MSP de Châteaurnaud, Fontvieille/Paradou, Noves, Maussane-les-Alpilles, Tarascon et la CPTS

CONCLUSION

L'année 2025 a été une année charnière pour la CPTS marquée par la réactualisation du projet de santé de l'association.

Grâce à l'implication des adhérents, une nouvelle feuille de route quinquennale s'est ouverte avec un accent mis sur le thème de **la santé et de l'environnement**.

En 2026, la CPTS déménage, recrute et développe de nouveaux projets dans le seul objectif d'améliorer **l'accès à la prévention et aux soins des habitants** du territoire.

Nous remercions l'ensemble de nos adhérents et de nos partenaires qui nous soutiennent et nous permettent, depuis 2018, de nous réinventer pour répondre aux besoins sans cesse croissants des professionnels de santé libéraux et de leurs patients.



Les nouveaux locaux de la CPTS situés 3 Avenue des Joncades Basses à Saint Rémy de Provence

NOUS CONTACTER

MAIL

cpts@cptspaysdarles.fr

TÉLÉPHONES

Accueil / administratif / adhésion :

Cécile Marty - 07 75 77 14 09

Coordination :

Marie Lefranc - 06 34 37 49 95

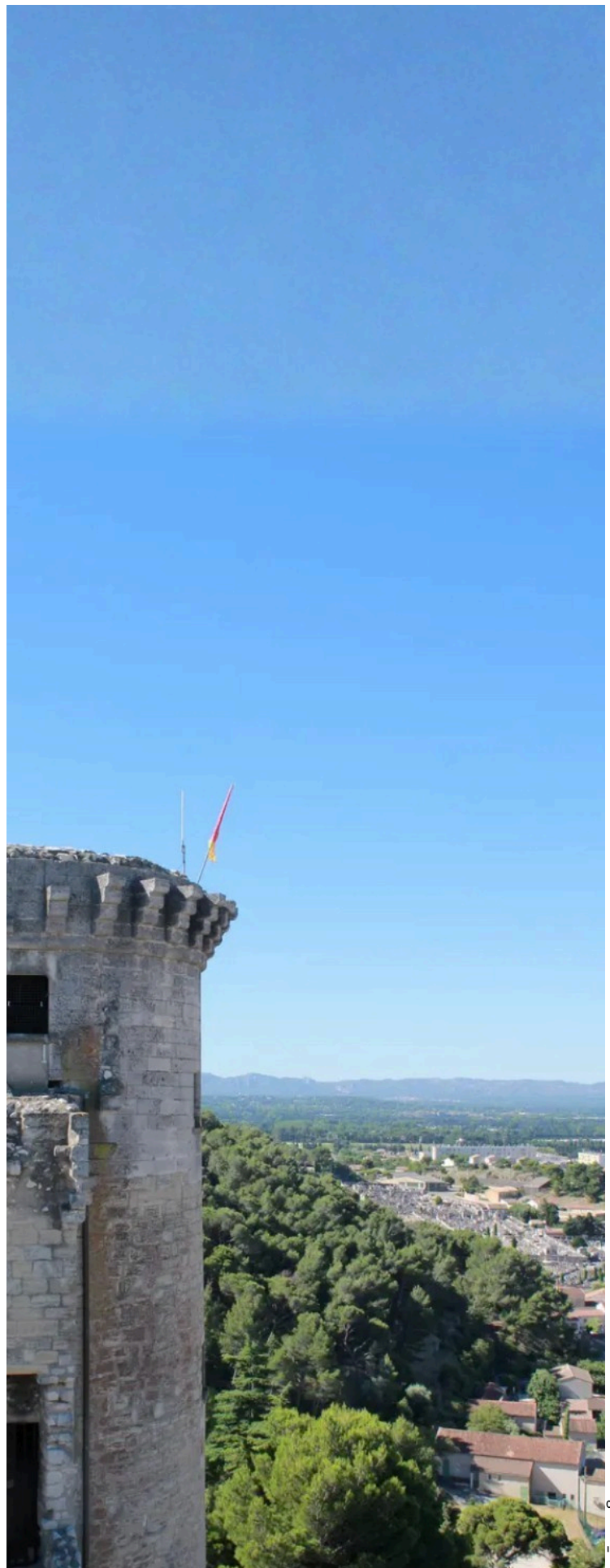
NOTRE BUREAU

3 avenue des Joncades Basses
Zone de la Massane
13210 Saint-Rémy-de-Provence

NOTRE SIÈGE SOCIAL

62, avenue Frederic Mistral
13990 Fontvieille

 CPTS PAYS D'ARLES



Credit image OTLIG

